

Un expert ...un avis

Hugues Sibille Président du Labo de l'ESS

« Privilégier les initiatives qui viennent du terrain »

Quelle est la mission du Labo

de l'économie sociale et solidaire ? Le Labo de l'Economie sociale et solidaire est un think tank dont la mission est d'apporter des propositions et des solutions pour favoriser le développement de cette « économie autrement », l'ESS, qui met en avant équité, solidarité, dans une vision plurielle de l'économie. Notre spécificité consiste à nous inspirer d'expérimentations territoriales pour contribuer à les généraliser. Notre démarche est ascendante (ou Bottom up). Nous avons conceptualisé les pôles territoriaux de coopération économique qui regroupent des TPE, des PME, des entreprises ESS, des collectivités locales et des universités pour développer l'économie des territoires à partir de la coopération des acteurs et la mutualisation de leurs moyens. Il y a maintenant en France une centaine de ces pôles territoriaux dont l'activité est soutenue par des appels à projets in-

terministériels. Le Labo capitalise ces expériences et en mesure les impacts.

Quelles sont ses actions prioritaires? Parmi nos chantiers d'aujourd'hui, il y a l'analyse des Nouvelles Formes d'Emploi à travers, par exemple, les coopératives d'activité et d'emploi qui permettent à des entrepreneurs d'avoir un statut d'entrepreneur salarié et donc une protection sociale. C'est un exemple de « flex-sécurité » qui correspond à nos valeurs. La transition énergétique citoyenne est aussi un vaste champ de développement pour nous. En Allemagne, 50 % des énergies renouvelables sont produits par des coopératives de citoyens. En France, on en est loin, mais des parcs éoliens ou photovoltaïques se développent en mobilisant de l'argent local. Un autre axe de notre action consiste à promouvoir l'ESS dans l'économie collaborative, par exemple, en proposant aux créateurs de start-up de choisir des formes d'entreprises ESS. Nous plaidons et agissons pour que les entrepreneurs collaboratifs qui veulent appartenir à l'économie sociale disposent des statuts, des accompagnements et des financements qui leur conviennent.

La notoriété de l'ESS est déjà acquise. Que lui manque-t-il ?

Notre objectif est de montrer que l'ESS n'est pas marginale, qu'elle est au contraire une façon d'inventer l'économie du futur. Le jour où, par exemple, les débats des primaires présidentielles feront une place à cette nouvelle économie, alors nous aurons commencé à atteindre notre but.

Propos recueillis par A. D.]

Expert ises SPÉCIAL Économie sociale et solidaire

LES GRANDS DÉFIS DE L'ESS

L'économie sociale et solidaire se mobilise pour être reconnue comme un secteur économique à part entière. Elle cherche à définir des axes stratégiques et à renforcer ses structures, principalement dans les territoires.

es professionnels de l'ESS considèrent que la bataille de la notoriété est gagnée et qu'après l'étape de l'adoption de la loi du 31 juillet 2014 ses structures sont désormais en place et que son développement a atteint un nouveau palier. Grâce à l'épargne solidaire, dont l'encours atteint 8,4 milliards d'euros, 1,5 milliard est affecté à des projets de l'ESS. Les 1750 conférences, ateliers, démonstrations, projections de films ou opérations portes ouvertes qui ont été organisés en ce Mois de l'ESS, organisé par les Cress (chambres régionales de l'Economie sociale et solidaire) et leur Conseil national, ont trouvé leur public et prouvé leur utilité. Aujourd'hui l'ESS regroupe 221 325 établissements, coopératives, mutuelles, associations, fondations, structures d'insertion,etc., qui adhèrent aux principes de gestion démocratique, de mixité des ressources, de non-lucrativité individuelle et qui prônent l'innovation. Ils emploient 2 370 301 personnes, ce qui représente 10,5 % de l'emploi salarié en France.

Il y a quelques mois, un sondage Ifop-Boston Consulting Group-Conférence des grandes écoles révélait qu'un étudiant des grandes écoles sur deux souhaitait exer-

cer une activité dans l'économie sociale solidaire. Mieux, quatre étudiants sur cinq pensent que celle-ci va être amenée à croître dans les prochaines années. Un succès d'estime d'autant plus évident que cette génération d'étudiants va faire l'économie de demain.

Mais à entendre Hugues Sibille, président du Labo de l'ESS, plusieurs grands défis de demain restent justement à relever. « Il faut gagner la bataille des idées, affirme-t-il. L'ESS n'est pas dans le champ du débat électoral public. Le débat des primaires n'en parle pas et les économistes, non plus. Nous sommes connus, mais pas encore reconnus en termes d'idées et de solutions. Le deuxième enjeu consiste à définir des stratégies de filières avec des objectifs et des projets de financement, comme on le fait dans le champ économique traditionnel. Enfin, il faut améliorer les écosystèmes territoriaux. Faire en sorte que, dans les régions, on sache détecter les entrepreneurs pour les accompagner et financer leur démarrage. Il y a une forte attente. Face aux craintes de la mondialisation, la population a mis sa confiance dans l'ESS, qui s'affirme comme une économie de proximité. » Arnauld Denville]

Entretien [« L'ESS a créé 25 % d'emplois supplémentaires depuis l'an 2000 »

Martine Pinville, Secrétaire d'Etat à l'Economie sociale et solidaire, souligne le dynamisme du secteur, alors que, dans la même période, l'emploi a progressé de 5% dans l'économie traditionnelle.

eux ans après la loi sur l'Economie sociale et solidaire, comment évaluez-vous le potentiel de croissance de ce secteur ?

Les leviers de croissance de l'économie sociale et solidaire sont intrinsèques à son modèle : les entreprises appliquent des valeurs de démocratie participative et privilégient l'utilité sociale et le réinvestissement des bénéfices dans le développement de leur activité, plutôt que le versement de dividendes. Ces principes ont permis à l'ESS de résister face à la crise économique de 2008 et de créer 25 % d'emplois supplémentaires depuis 2000, quand, sur la même période, l'emploi dans l'économie traditionnelle progressait de 5 %.

« La loi reconnaît l'innovation sociale comme une innovation non technologique à part entière... »

La loi sur l'Economie sociale et solidaire est venue conforter cette dynamique, en donnant de nouveaux moyens aux entreprises de l'ESS au niveau territorial. Par exemple, la loi reconnaît l'innovation sociale comme une innovation non technologique à part entière et nous avons mis sur pied, avec Bpifrance, un fonds d'innovation sociale qui permet de faire des avances remboursables,

c'est-à-dire sans intérêt, pour une capacité totale de 40 millions d'euros. A ce jour, plus de 15 projets ont été retenus depuis le lancement de l'appel à projets, fin 2015. Au regard de ces éléments, et en tenant compte des actions de Bpifrance et du programme d'investissements d'avenir qui ont permis d'attirer des investisseurs privés dans ce secteur, je pense que l'économie sociale et solidaire représente un potentiel de croissance solide sur le long terme, à l'image de la réussite de certaines grandes entreprises de l'ESS, comme le Groupe SOS, le Groupe Vitamine T, Acome et le Groupe Up.

L'ESS peut-elle inspirer de nouvelles méthodes au secteur économique traditionnel ?

Les méthodes de gouvernance, la relation clients, la stratégie d'investissement de l'ESS sont autant de bonnes pratiques qui peuvent inspirer les entreprises traditionnelles. Je crois que toutes les entreprises, au-delà de l'enjeu de rentabilité, doivent améliorer leur impact social. Certaines ont déjà intégré une responsabilité sociale et environnementale, d'autres ont choisi de promouvoir l'intraprenariat, c'està-dire la possibilité pour les salariés d'avoir un projet d'intérêt général au sein de l'entreprise.

Quels résultats attendezvous du nouvel agrément Entreprise solidaire

d'utilité sociale (Esus)? L'étude d'impact qui a présidé à la rénovation de l'agrément solidaire a évalué un potentiel de 10 000 entreprises agréées dans les prochaines années.

C'est ambitieux et nous comptons sur le nouveau statut de société commerciale d'utilité sociale, mais aussi sur la forte croissance du nombre de Sociétés

coopératives d'intérêt collectif (SCIC), pour renforcer les rangs. Cependant, le premier objectif reste de recentrer ce dispositif sur les entreprises de l'ESS les plus sociales. A cet égard, certaines entreprises dont l'impact social n'est pas suffisamment clair doivent revoir leur projet pour obtenir l'agrément.

Quelles réformes vous semblent aujourd'hui nécessaires pour compléter encore le dispositif de l'ESS ?

L'ESS demeure un sujet d'initiés, qui peine encore à exister aux yeux du grand public. Pourtant, les Français sont nombreux à aspirer travailler dans



Martine Pinville, Secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire.

une Scop ou à être clients d'une entreprise qui donne une orientation sociale à ses bénéfices.

L'ESS a toute sa place dans le débat public et je pense que les organisations représentatives de l'ESS doivent continuer leurs efforts pour faire connaître cette autre façon d'entreprendre. Les entreprises, aussi, doivent publiquement revendiquer leur appartenance à l'ESS et leur fierté à participer au *Made in France*. D'ailleurs, il serait utile que l'ESS dispose d'un fonds de valorisation et de communication comme l'artisanat.

Propos recueillis par Arnauld Denville

PUBLI RÉDACTIONNEL / P.I

Coopérative [« Nos adhérents détiennent 100 % du capital, c'est la garantie d'une gouvernance stable »

Réélu pour un mandat de six ans à la présidence du Groupe Optic 2000, Didier Papaz souligne les avantages du système coopératif pour mener une stratégie de long terme. Il met en place des structures pour renforcer l'implication des coopérateurs qui travaillent sur le terrain.

En quoi le système de gouvernance du Groupe Optic 2000 correspond-il aux critères de l'économie sociale et solidaire?

Nous sommes une coopérative dans laquelle chaque exploitant de magasin Optic 2000 devient actionnaire en achetant une part sociale. Il participe aux assemblées générales et vote suivant le principe démocratique coopératif : un homme ou une femme, une voix. Que cet actionnaire ait un ou plusieurs magasins, grand ou petit, il vaut une voix. Il élit un conseil d'administration, qui luimême élit en son sein un PDG. Cela fait dix ans que je suis PDG et vingt ans que je suis administrateur. Quant à notre secrétaire général, il est en fonction depuis plus de vingt-cinq ans. Le conseil d'administration nous a donc remis en selle et la démocratie a fonctionné à plein. Notre capital est détenu à 100 % par les

nous ne sommes pas tenus par des actionnaires boursiers ou des fonds qui changent de stratégie tous les deux ou trois ans. L'objectif de la coopérative n'est pas de redistribuer des bénéfices. Nos actionnaires ne touchent pas un euro de

actionnaires de la coopérative et donc

L'objectif de la coopérative n'est pas de redistribuer des bénéfices. Nos actionnaires ne touchent pas un euro de dividende. Cela garantit notre indépendance financière et nous permet d'avoir une gouvernance stable dans le temps et une stratégie de long terme.

Comment les adhérents participent-ils à la gestion du groupe ?

En ce moment, nous cherchons à renforcer l'implication des coopérateurs dans notre process d'élaboration des idées, même s'il est compliqué de faire émerger des projets depuis la base dans de grosses structures comme la nôtre. Nous avons en effet 1200 points de vente. Jusqu'à maintenant, nous avions deux délégués, opticiens, pour représenter chacune de nos régions. Ils participent à tour de rôle au conseil d'administration

« L'objectif de la coopérative n'est pas de redistribuer des bénéfices. Nos actionnaires ne touchent pas un euro de dividende. Cela garantit notre indépendance financière et nous permet d'avoir une gouvernance stable dans le temps et une stratégie de long terme. »

et s'intègrent à des commissions de travail avec les administrateurs. Toutefois, il nous manquait un groupe d'opticiens qui ne souhaitent pas forcément un mandat électif, mais qui, par la proximité avec leurs clients, constituent un creuset de bonnes idées. J'ai donc ouvert des commissions à des « experts » et créé un club de progrès dans lequel on réunit des opticiens qui veulent réfléchir, avec des cadres de notre organisation, sur le métier ou sur la façon d'être plus efficace. Notre force est de faire remonter des idées du terrain en permanence.

Quelles sont vos nouveaux axes stratégiques ?

A l'origine, la coopérative avait été créée pour négocier des conditions d'achat, afin que les opticiens soient compétitifs, et assurer une bonne communication. Depuis, nous avons ajouté de nombreuses activités et nous expliquons à nos adhérents que la coopérative conçue pour leur usage propre et direct pourrait être amenée à se développer sur d'autres terrains pour se renforcer et se pérenniser. Ils ont donné leur accord pour qu'on s'intéresse à l'international et qu'on s'ouvre à des métiers connexes. Nous avons, par exemple, créé des « corners » d'appareils auditifs dans certains magasins. Et nous regardons tous les produits techniques, comme les lunettes connectées...

Votre appartenance à l'ESS vous place en première ligne sur de nombreuses actions de solidarité. Quelles sont les plus importantes?

Pour la 5° année, nous contribuons au Téléthon. Nous sommes d'ailleurs le seul ambassadeur du Téléthon à communiquer tous les jours, parce que, à chaque paire de lunettes vendue à nos clients, nous proposons la seconde paire pour

1 euro, qui est versé au Téléthon. A la fin de l'année, cela représente un don de 1,1 million d'euros. En plus, 500 de nos magasins participent à des initiatives locales pour récolter des fonds supplémentaires. Et nous continuons à aller gratuitement dans les maisons de retraite et les EHPAD ou dans les entreprises pour faire de la prévention visuelle et présenter les produits qui répondent à chaque besoin spécifique.

Par ailleurs, notre fondation aide l'Institut de la vision, premier centre de recherche sur la

rétine en Europe. Dans nos trois Cecom (Centres d'essais et de conseils en optique pour les personnes malvoyantes), à Paris, à Lille et à Besançon, les malvoyants sont accueillis gratuitement par des opticiens Optic 2000, spécialistes en basse vision, ou des orthoptistes afin d'étudier des solutions, des équipements, donner des conseils et une aide psychologique.

Avec la Fédéeh (Fédération d'étudiants handicapés), nous attribuons des bourses à des étudiants lourdement handicapés sur le plan visuel et auditif. En 2015, nous avons aidé sept étudiants ; cette année, nous avons concentré plus de moyens pour quatre étudiantes que



Didier Papaz, PDG d'Optic 2000.

nous allons suivre. Nous soutenons aussi des start-up avec Antropia, l'incubateur de l'Essec, sur les projets à vocation sociale : AccessiJeux, dont l'objectif est de rendre les jeux de société accessibles aux déficients visuels, et Bête à Bon Dieu Production, qui développe des outils et des projets en français et en langue des signes (débats, reportages, créations artistiques...) pour décloisonner l'univers des sourds.

Enfin, nous venons de créer un partenariat avec la fondation Médéric-Alzheimer pour repérer les troubles visuels et auditifs chez les personnes âgées et faciliter leur prise en charge.

Propos recueillis par Arnauld Denville

Financement [« Impact coopératif », un nouveau fonds pour donner de l'oxygène aux entreprises de l'ESS

« N ous avons lancé notre fonds Impact coopératif, doté de 80 millions d'euros, avec BPI France qui a apporté 25 millions, le Crédit coopératif, 20 millions, la CG Scop, 5 millions, et plusieurs autres souscripteurs. Il s'agit d'un véritable événement, parce que ce fonds contribuera au changement d'échelle du secteur. Il a vocation à soutenir toutes les entreprises de l'ESS qui souhaitent se développer, et pas seulement les coopératives. Les "tickets" qu'il est en mesure de mettre en place vont de 1 million à 8 millions d'euros, de quoi donner de l'oxygène à ces entreprises et leur permettre de soutenir leurs projets de développement endogène, mais aussi de financer leurs opérations de croissance externe. »

Pascal Trideau, président du directoire d'Esfin Gestion, l'un des grands spécialistes du financement des entreprises de l'ESS, souligne que plusieurs opérations ont déjà été réalisées avec ce nouveau fonds, dans des secteurs aussi divers que les infrastructures de télécommunication ou le commerce de proximité. « Esfin Gestion profite d'une

belle antériorité dans le financement de l'ESS. En effet, nous gérons l'Ides depuis 1983, fonds créé à l'initiative des acteurs de l'ESS et soutenu par l'Etat et la CDC, et nous maîtrisons l'apport de fonds propres externes dans ces entreprises dont nous connaissons bien les spécificités, y compris la gouvernance singu-

« Sans être dogmatiques, nous estimons que la coopération est un vecteur de stabilité et de pérennité, poursuit Pascal Trideau. Quoi qu'en disent certains, c'est plutôt moderne et, dans la période que nous vivons, nous y voyons une réponse entrepreneuriale pertinente, tant sur le plan macro-économique que vis-à-vis des attentes des salariés en quête de sens. Les entreprises de l'ESS partagent des traits communs qui les distinguent des sociétés de capitaux : elles émanent de personnes et ont pour finalité de répondre aux besoins et aux attentes collectives de ces personnes. Par ailleurs, comme les associés n'ont pas accès à la plus-value, ils ne cherchent donc pas à revendre leurs parts, et l'entreprise ne change pas



Pascal Trideau, Président du directoire d'Esfin Gestion.

de mains, ce qui évite les chocs parfois très violents de modification de l'actionnariat des entreprises de droit commun. Cette approche stratégique assure une continuité très stabilisante sur le plan économique et social, et la puissance publique, en soutenant le secteur, notamment via la loi ESS de juillet 2014, ne s'y trompe pas . » A. D.

Aides [Les Pep, un vaste réseau pour une société « inclusive »

a Fédération générale des PEP mobilise un vaste réseau de plus de 120 associations qui, sur l'ensemble du territoire national, accompagnent au quotidien chaque année près de 1 300 000 personnes dans trois domaines principaux : l'éducation et les loisirs, le handicap et le social.

Elle compte parmi les organismes qui ont porté depuis des années le concept de « société inclusive » et publie la troisième édition de son Baromètre de la société inclusive (résultats complets à découvrir sur notre site à la mi-décembre). Celui-ci permet de mesurer dans la société française l'impact du poids des inégalités sur le rapport des Français aux grands débats politiques qui animent notre société. A travers cet outil, les PEP soulèvent de nombreuses questions qui pourraient être abordées par les candidats lors des prochaines échéances électorales, notamment celle de l'emploi, face auquel l'inégalité est considérée comme la plus grave par 60 % des personnes interrogées.

L'emploi des personnes en situation de handicap, particulièrement, est une préoccupation forte de la FGPEP pour qui l'accès et le maintien dans l'activité des personnes en situation de handicap, et spécifiquement en milieu ordinaire de travail, sont une condition nécessaire à la mise en œuvre d'une société inclusive. Le développement de l'emploi des personnes en situation de handicap passe, pour la FGPEP, par la proposition d'une palette de solutions individualisées, s'appuyant sur des parcours d'inclusion scolaire et sociale. A. D]



Agnès Bathiany, Directrice générale de la Fédération générale des Pep.

Une librairie solidaire à Saint-Cloud



A Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), depuis le 1er octobre, une drôle de librairie a ouvert ses portes, avec un double objectif : favoriser l'accès à la lecture avec des livres d'occasion toute l'année et faciliter le recyclage papier des livres trop usés (avec TriEthic). Dans le

quartier, c'est l'enthousiasme et tout le monde y contribue en apportant des livres et en en achetant. « Les Bookies est un lieu de vie autour des livres d'occasion, avec des ateliers, un coin café, un canapé... Notre librairie anime le quartier, tout en s'inscrivant dans l'économie circulaire », souligne Emmanuelle Julot, cofondatrice et salariée de la structure associative. Une partie des livres est également donnée à d'autres associations, tel le Bouquin volant, pour une nouvelle vie hors de nos frontières. « En participant à cette circulation de livres, tout don ou tout achat de livres est un geste solidaire. De plus, les bénéfices de la librairie seront reversés à des associations œuvrant pour l'éducation dans le monde », poursuit Emmanuelle Julot. Plus aucune raison de ne pas acheter d'occasion! A.D.]

La librairie solidaire Les Bookies vous accueille au 33, rue du Mont-Valérien, à Saint-Cloud : du mardi au vendredi, de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h, le samedi de 10 à 18 heures.